

DANS CE
NUMÉRO :

ACCUEIL 1ER 2
SEPTEMBRE

UNE RENTREE 2
DANS LES
RANGS !

NON A LA 3
TAXATION DES
MUTUELLES

LA CGT A LA 3
BRADERIE

Toutes les 4
coordonnées

Bulletin d'ad- 4
hésion

DATES
A RETENIR

• 30 septembre 2011
CTPD

Déménagement de la RF de
Douai, de la Trésorerie de
Marcq-en-Baroeul...

• 11 octobre 2011
GREVE

« pour un autre partage des
richesses »

• 20 octobre 2011
ELECTIONS

Votez CGT Finances Publi-
ques

Et tout le calendrier natio-
nal sur le site de la CGT
Finances Publiques :
www.financespubliques.cgt.fr

L'EDITO

Règle d'or des finances publiques

Le monde est à nouveau dans une des crises économiques les plus profondes de son histoire contemporaine.

Les marchés financiers et les agences de notation défient les Etats quant à leur capacité à honorer leurs dettes souveraines. Ces derniers tentent de les rassurer en annonçant la mise en œuvre de politiques d'austérité d'une ampleur jusqu'alors inégalée. Outre qu'elles soient impopulaires et injustes, celles-ci risquent d'asphyxier l'activité, qui s'avèrera insuffisante pour engendrer les recettes fiscales nécessaires pour réduire les déficits et la dette. Persévérer dans cette voie, comme le proposent les promoteurs déclarés et patentés de la règle d'or, ne fera qu'aggraver la situation. Si les marchés sont souvent irrationnels, les gouvernements portent une lourde responsabilité dans la situation actuelle : la principale cause de la montée de la dette n'est pas l'explosion des dépenses dans les services publics, qui subissent les affres de la Revue générale des

Politiques Publiques. Le déficit structurel s'est avant tout creusé en raison de baisses d'impôt qui profitent surtout aux créanciers de l'Etat, ces derniers percevant, de surcroît, les intérêts de la dette qu'ils détiennent.

Afin de rétablir les ressources publiques, il est avant tout nécessaire de réduire le déficit structurel en mettant en œuvre une grande réforme qui instaure la justice fiscale.

Les agents des finances sont particulièrement bien placés pour reconnaître que l'allégeance promise aux marchés et l'adoption de la « règle d'or » portent le spectre d'une récession économique durable et de sacrifices colossaux pour tous.

Ils subissent, dans nos administrations les conséquences des suppressions d'emplois, des restructurations, du gel des salaires, de la gestion individualisée des « ressources humaines »... autant de réformes régressives qui font que les conditions de vie au travail deviennent insupportables.

Mais ils savent, par l'exercice de leurs missions, que d'autres choix sont possibles et que réformer la fiscalité en profondeur, créer un pôle financier public, établir un mécanisme de crédits à taux réduits, contrôler les aides aux entreprises, contrôler l'économie, développer les politiques publiques sont des propositions crédibles et porteuses de progrès social...



Pour toutes ces raisons, la CGT s'inscrit totalement dans le mot d'ordre unitaire de la journée d'action du 11 octobre 2011 « Pour un autre partage des richesses » et appelle les personnels à participer à la grève du 11 octobre et aux manifestations organisées.

DU NOUVEAU POUR LES EQUIPES DE RENFORT

Jeudi 1er Septembre dernier, s'est tenue une réunion entre la direction et les différentes brigades de remplacement de la DRFIP Nord, que sont les Équipes Mobiles de Remplacement (EMR) de la filière Gestion Publique et les EDRA de la filière Fiscale.

L'administrateur Général des Finances Publiques Nord, Monsieur RATEL, à l'origine d'un audit envers les EMR, a tenu à présenter les conclusions.

Fortement impactés par les changements de gestion, les EDRA auront désormais des missions de 2 mois dans les postes de leurs résidences administratives ou du département. Cette obligation de mobilité a suscité débat au sein de l'assemblée. L'AGFIP Nord a par ailleurs profité de l'occasion pour présenter sa conception très libérale du remplacement. Selon lui, il doit être dispensé par les EMR mais aussi par les vacataires et les heures supplémentaires.

La CGT est intervenue pour dénoncer ce discours tout en rappelant que seul l'emploi statutaire est acceptable pour aborder nos missions correctement. La CGT est également intervenue sur les questions indemnitaires.

ACCUEIL DES NOUVEAUX COLLEGUES 1^{ER} SEPTEMBRE : LA CGT CENSUREE ??



Comme tous les ans, au 1^{er} septembre, la CGT Finances Publiques était présente à l'accueil des nouveaux collègues arrivant à la DRFIP Nord. Près de 150

collègues présents ce jour-là au CHR pour écouter longuement la parole de la direction (2h30...) et très rapidement, les organisations syndicales (10 minutes chronométrées pour tous les syndicats !!!).

Enfin, le *jeu des 7 erreurs* :

trouvez la différence entre la photo publiée sur Ulysse 59 (à gauche) et celle prise par la CGT.

Réponse : facile, la CGT coupée au montage...même si la direction rêve du contraire, la CGT sera toujours présente.



Photo sur Ulysse 59



Photo CGT



UNE RENTREE DANS LES RANGS

A vos marques, prêts, partez !

C'est reparti pour une grande rentrée ; partir pour rentrer ?

Bizarre, sauf s'il s'agit d'une rentrée dans les rangs !

Car, à la télé, à la radio, on entend partout la même chanson, un leitmotiv pour nous motiver selon ce mot d'ordre : faire les fonds de tiroir, il nous faut sauver le soldat « FINANCES ».

Rien ne va plus, faites vos jeux : loto, gratte gratte, tout ce que vous voudrez, et pour les nantis, tapis rouge. Que flambe le tapis vert !

Taxez-nous ! Voilà ce qu'on entend de ci de là, et queues de cerises.

Caïn mon frère, tu te sens seul ? Tu l'avais belle ; ton portefeuille ne ferme plus sous la pression de ton pognon. Il tombe, dis-tu ? Et tu titubes ? Il jonche le sol, sème la tempête sur des marchés en or.

Où s'est cassée ma bohème ? Fraudeurs on va vous traquer jusqu'aux fins fonds de vos neurones. Quelle mentalité, c'est pas bien ça ! Ecoute, écoute la voix de ta conscience !

Rien de tel qu'une conscience formatée, il est vrai ; cerveaux téléguidés, GPS sous la peau niché ; pister à moindre coûts les responsables d'un déficit.

Un grand défi, si taire c'est nul !

Rien ne va plus, les bourses non plus.

Vivement que revienne le printemps dans nos coeurs et le temps des cerises...

NON A LA TAXATION DES MUTUELLES



Dans le cadre de la présentation du plan d'économies de l'Etat, le Premier Ministre François Fillon a annoncé mercredi 24 août 2011 l'augmentation de la taxe spéciale sur les conventions d'assurances appliquée aux contrats de complémentaire santé solidaires et responsables. Concrètement, cette mesure revient à augmenter les cotisations des adhérents. Elle va donc pénaliser les usagers de la santé et au premier chef les populations les plus fragiles.

Jusqu'en 2010, les contrats de santé « solidaires et responsables », bénéficiaient d'une exonération fiscale. Cette disposition encourageait les patients à respecter le parcours de soins et permettait aux assureurs complémentaire santé de réduire les coûts pour l'assuré.

La CGT exige le retour à l'exonération des contrats « solidaires et responsables ».

Dans le cadre de son plan d'austérité, le Gouvernement veut doubler la taxe que payent les mutuelles et institutions de prévoyance sur les contrats « solidaires et responsables » en faisant passer son taux de 3,5% à 7%.

Cette mesure se traduira inéluctablement par une nouvelle augmentation des cotisations que payent les assurés sociaux pour leur mutuelle, alors que la politique de maîtrise comptable des dépenses d'assurance maladie se traduit par un transfert croissant des dépenses de l'assurance maladie vers les mutuelles. Cette nouvelle augmentation risque d'empêcher de nombreux salariés et retraités modestes d'adhérer à une mutuelle, ou les conduira à recourir à une protection minimale

Ce projet doit être abandonné. La CGT exige le retour à l'exonération totale de la taxe spéciale sur les conventions d'assurances qui existait jusqu'à fin 2010.

Elle sera disponible pour engager toute action pour obtenir l'abandon de cette mesure inique.

Elle invite les salariés à porter cette exigence dans le cadre de la journée nationale interprofessionnelle du 11 octobre prochain.



LA CGT A LA BRADERIE

Comme chaque année, la CGT était présente à la Braderie de Lille le premier week-end de septembre. A noter que pour la deuxième année, l'Union locale de Lille a inscrit de nombreux camarades au 10km et semi-marathon organisé le samedi 3 septembre (dont une dizaine de camarades des Finances Publiques).

La CGT Finances Publiques a également participé à la Braderie de Valenciennes, le lundi 12 septembre. Au programme : distribution de tracts sur la fiscalité, les services publics...

Bref, une CGT au plus près de tous.



JEU DE L'ETE / SOLUTION

Dans le précédent numéro de l'INFO-CGT, nous vous invitons à trouver un intrus parmi les militants CGT Finances Publiques.

Réponse : Malgré le mégaphone et le drapeau, aucun doute, M PARINI n'est pas un militant CGT!!!
(photo lors de sa venue à Lille le 18 mars 2010)



www.justicefiscale.fr
Jugez par vous-même !

 cgt.drifip59@dgfip.finances.gouv.fr

CGT Finances Publiques Nord

Cité Administrative, porte 405,
175 rue Gustave Delory BP 90029
59018 Lille cedex
03 20 95 63 75

Secrétaire départemental : Laurent PERIN

CGT Finances Publiques Lille et environs

82 Av Kennedy, 59033 Lille cedex
03 20 62 42 84

Secrétaires Lille et environs : Michael WICKE et Yannick
MASSIET

CGT Finances Publiques Valenciennes

rue Raoul Follereau 59300 Valenciennes
03 27 14 66 56

Secrétaire Valenciennes : Christine BASSEUX

Retrouvez tous les militants, tous les élus de
la CGT Finances Publiques sur le site internet :

<http://cgt.drifip59.free.fr>



Bulletin d'adhésion

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

SECTION :

Actif Stagiaire Retraité

Je souhaite m'abonner à :

la Nouvelle Vie Ouvrière

Facultatif > Pour les agents A et A+

Adhésion à l'UGICT (secteur Cadres & Techniciens)

OUI NON

L'adhésion à l'Ugict n'entraîne pas de cotisation supplémentaire.

La revue « Option » est adressée à chaque adhérent à l'UGICT.

RESERVE À LA SECTION

Saisie CoGiTiel par la section

le : .. / .. /

Date de réception au bureau national,

le : .. / .. /

NOM :

Prénom :

Date de naissance : .. / .. /

Catégorie : Grade : Echelon :

Filière fiscale Filière publique

Adresse administrative :

Adresse pour l'envoi de la presse :

Adresse administrative Adresse personnelle (préciser) :

Tél. :

Mel :

Date : .. / .. / Signature :